



Municipalité de Crabtree

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

Lors de la séance ordinaire du 6 mai 2013 du Conseil de cette municipalité, le calendrier 2013 des séances ordinaires **a été modifié** :

La séance du lundi 8 juillet a devancée au mardi 2 juillet 2013

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2013

Les séances ordinaires du conseil municipal pour 2013, se tiendront le lundi (à l'exception du 2 juillet et 1^{er} octobre 2013) et débuteront à 19 h 30 :

7 janvier
4 février
11 mars
8 avril
6 mai
3 juin

2 juillet (mardi)
5 août
9 septembre
1er octobre (mardi)
11 novembre
2 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier conformément à Code municipal.

ADOPTÉ

Donné à Crabtree ce, 8 mai 2013

Pierre Rondeau

.....
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Pierre Rondeau

Je soussigné(e),
Nom
de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le **8 mai 2013** entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce **8 mai 2013**

.....
Pierre Rondeau